



PLUS
BELLE
LA
VILLE !

DES SUBVENTIONS
EXCEPTIONNELLES
POUR LES TRAVAUX !
RENSEIGNEZ-VOUS !

Opération Façades Toitures Devantures
OFTD
2021

AMÉLIOREZ NOTRE CADRE DE VIE

VALORISEZ

VOTRE PATRIMOINE

Tout **bâtiment de plus de 30 ans**, situé dans le centre ancien* de la commune de Guillestre (*voir périmètre) peut bénéficier d'aides suivant des règles établies. Il devra, après travaux, **apporter un embellissement esthétique du cadre de vie**.

L'animation de cette **Opération Façades-Toitures-Devantures** (OFTD 2018-2021) est assurée par le SOLIHA 05.

Ce programme vous permet de bénéficier de **conseils gratuits** et de **financements** pour vos travaux afin de :

- **Rénover vos façades dégradées,**
- **Rénover votre toiture vétuste,**
- **Restaurer votre devanture démodée.**



POUR EN BÉNÉFICIER

Les règles générales (Façades-Toitures-Devantures) :

- ➔ Les travaux concernent les bâtiments de **plus de 30 ans**, situés dans le **périmètre centre ancien***, pour les façades et les toitures dégradées, visibles du domaine public, ou les devantures commerciales vétustes ;
- ➔ L'immeuble ne doit pas faire l'objet d'une revente immédiate après travaux (projet à vocation spéculative) et ne comporter aucun logement semblant indigne.
- ➔ La demande de subvention doit **obtenir l'accord écrit** des financeurs avant le démarrage des travaux ;
- ➔ Les projets doivent être requalifiant, apporter un embellissement esthétique, respecter les prescriptions et les recommandations architecturales.

SUBVENTIONS : MODE D'EMPLOI

- ① **CONTACT :** Prendre contact avec la chargée d'opération du Calhaura SOLIHA 05 pour lui expliquer votre projet
- ② **DOSSIER :** Constituer votre dossier de demande de subvention auprès du SOLIHA 05
- ③ **ACCORD :** Votre demande (dossier complet) est présentée par le SOLIHA en commission communale d'attribution des aides
- ④ **TRAVAUX :** Réaliser les travaux « après accord » de subvention
- ⑤ **PAIEMENT :** Demander le versement des subventions



Des permanences ont lieu près de chez vous, vous pouvez rencontrer la chargée d'opération pour :

- **Vous conseiller techniquement** sur les travaux à réaliser,
- **Vous accompagner** pour l'ensemble des démarches réglementaires et financières à effectuer,
- **Vous aider** à étudier les situations complexes et la faisabilité du projet...

Gratuit !

Nous pourrions éventuellement vous orienter vers un de nos partenaires du Réseau Habitat et Energie, si votre projet le nécessite.

Les permanences 2021

sont assurées en Mairie de 10h à 12h (sans RDV)
tous les 2^{èmes} lundis du mois... :

19 JUILLET

16 AOÛT

13 SEPTEMBRE

11 OCTOBRE

08 NOVEMBRE

13 DECEMBRE ...

**VOUS AVEZ UNE QUESTION ?
VOUS AVEZ BESOIN D'UN CONSEIL ?
CONTACTEZ-NOUS !!**

Votre chargée d'opération : Laurence AGULHON
04 92 51 89 04 l.agulhon@soliha.fr

Ce programme est financé par :

La commune de GUILLESTRE

La Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur

 Guillemestre



Ce programme est animé par :

SOLIHA Alpes du Sud

Les Fauvettes II – 1 rue des Marronniers - 05000 GAP
04 92 51 53 34 – contact.hautesalpes@soliha.fr

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT